

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Dix-neuvième session de la Conférence des Parties
Panama (Panama), 14–25 novembre 2022

INFORMATION SUPPLEMENTAIRE
SUR LES PROPOSITIONS RELATIVES AUX ESPECES DE TORTUES D'EAU DOUCE

1. Le présent dossier a été soumis par les États-Unis d'Amérique*. Le premier graphique d'information créé par les États-Unis traite du commerce, de la fécondité et de la relation entre le gouvernement fédéral et les États dans la gestion des tortues indigènes aux États-Unis en relation avec les propositions de la CoP19 sur les tortues (Prop 23, 24, 29, 31 et 32).
2. En outre, les États-Unis d'Amérique, à la demande de l'*International Coalition of Concerned Turtle Scientists and Conservationists* (ICCTSC - 171 personnes de 50 pays ont signé ces lettres) concernant les propositions de la CoP19 sur les tortues (Prop 23 à 33), ont soumis une lettre de soutien accompagnée d'un collage illustré d'espèces de tortues similaires. Le document est soumis à la demande de l'ICCTSC, de la *Chelonian Research Foundation* et de la *Wildlife Conservation Society*.

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES (ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.